



# Communiqué de presse

Mende, le 8 janvier 2015

---

## INFORMATIONS POUR LES CANDIDATS AUX ELECTIONS DEPARTEMENTALES 2015

---

Les prochaines élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015. Les conseils généraux et les conseillers généraux seront alors dénommés conseils départementaux et conseillers départementaux.

Ces élections auront lieu dans le cadre de la nouvelle carte cantonale dont les limites ont fait l'objet d'une révision générale entre mars 2013 et février 2014.

Le **mémento à l'usage des candidats** est disponible comme suit :

- sur le site internet de la préfecture, à l'adresse suivante :

[http://www.lozere.gouv.fr/Politiques-publiques/Citoyennete/Elections-Elections-Politiques-Elections départementales 2015](http://www.lozere.gouv.fr/Politiques-publiques/Citoyennete/Elections-Elections-Politiques-Elections-departementales-2015)

- sur le site internet du ministère de l'intérieur, à l'adresse suivante :

<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Actualites-des-elections>

- à la préfecture, bureau des élections, en version papier.

Il est vivement recommandé à toute personne intéressée d'en prendre connaissance sans plus attendre.

Les candidatures devront être déposées à la préfecture, bureau des élections :

**Du lundi 9 février au vendredi 13 février 2015 de 9h à 12h et de 14h à 17h  
et le lundi 16 février 2015 de 9h à 12 h et de 14 h à 16 h**

A noter que la déclaration de candidature doit être **obligatoirement** faite sur un **imprimé** établi à cet effet (art. R109-1 du code électoral). Ce formulaire figure en annexe 4 du mémento.

Pour tout autre renseignement, s'adresser à la Préfecture – Bureau des Elections  
(tél : 04 66 49 67 15 – 04 66 49 67 41 – 04 66 49 67 83)